

SNJ

Deux journalistes mis en examen en moins d'une semaine !

Notre consœur Alexandra Ackoun de France Inter vient d'être mise en examen pour complicité de diffamation, ce mercredi, par la juge Berthelemy-Dupuy, sur plainte de David Douillet.

Le député UMP s'est senti diffamé par une déclaration d'Eva Joly à notre consœur le 22 septembre dernier.

A l'occasion du G20 de Pittsburgh et dans le cadre de la crise des subprimes, un sujet était diffusé dans le journal de 8h de France Inter du 23 septembre 2009.

Une conférence de presse s'était tenue la veille à l'Assemblée Nationale pour dénoncer le manque de volonté d'agir contre les paradis fiscaux. Plus de 100 élus européens entendaient s'adresser aux chefs d'Etat, dont Barack Obama, pour les inciter à "faire céder les résistances" sur les paradis fiscaux.

Parmi eux, l'eurodéputée (vert) Eva Joly. Cette dernière expliquait que la droite française n'aurait pu initier cette démarche, puisqu'elle semblait tolérer en son sein des hommes politiques qui y avaient des intérêts personnels. L'ancienne juge anti-corruption citait alors le nom de David Douillet.

Le Syndicat National des Journalistes (SNJ), première organisation de la profession, tient à apporter tout son soutien à Alexandra Ackoun qui est visée pour avoir exercé pleinement sa mission de journaliste.

En moins d'une semaine, c'est le deuxième journaliste mis en examen, puisqu'Augustin Scalbert, de Rue 89, s'est vu signifier sa mise en cause vendredi 11 juin pour recel dans l'affaire Sarkozy/France 3/Rue 89. Cet acte judiciaire contrevient frontalement à la loi et la jurisprudence européennes, ainsi qu'à la loi française du 4 janvier 2010 sur la protection des sources des journalistes.

Pour le SNJ, c'est clair. Une partie de la classe politique est en train de peser de tout son poids sur les journalistes indépendants pour intimider toute une profession.

Dans un pays démocratique, cela appelle une réaction de tous les citoyens.

Paris, ce 16 juin 2010